



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

Centre universitaire des Saints-Pères
L'administrateur du Centre universitaire des Saints-Pères

Note aux étudiants

OUVERTURE D'UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL

A partir du 2 mars 2015, le restaurant du CROUS sera mis à la disposition des étudiants de l'université Paris Descartes, et ce, en dehors des périodes de restauration. Vous pourrez donc utiliser cet espace en tant que salle d'études. L'accès au Wifi sera mis en place dans les meilleurs délais.

Le silence et les installations mis à votre disposition devront être respectés afin de garantir de la pérennité de l'ouverture de ce nouvel espace de travail.

Les plages horaires d'accès à la salle d'études sont :

- **Matin : 8 h à 11 h**
- **Après-midi : 15 h à 19 h 30**

Le respect des horaires d'ouverture et de fermeture est important.

Il sera interdit d'y apporter de la nourriture et d'y manger.

Un contrôle de l'état de salle et de sa bonne utilisation sera assuré de manière régulière par un agent de sécurité. Celui-ci a vocation à assurer le respect des règles portées à votre connaissance dans la présente note. Par ailleurs, la zone sera placée sous surveillance vidéo avec report des images au PC sécurité.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour permettre que l'ouverture de ce nouvel espace de travail soit une réussite collective, et ce, dans l'intérêt de tous les étudiants de l'Université.

Nicolas MIGNAN
Administrateur du CUSP